

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers	
Afférent au Syndicat	42
En exercice	42
Présent	29
Votant	32

Date de convocation : 04/03/2022

Durée des amortissements des biens du syndicat

Délibération n°15-2022

Séance du 14 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire la mairie de Ratières sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : Armeline AUDRIEU, Céline BLAIN, , André BOUILLY, David BOUVIER, Pascal BRUNET, Yves CHAREYRE, Agnès CHRIST, Norbert COQUERAY, Denis COURMONT, Marin DERNAT, Gérard ESCOFFIER, François FAURE, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Patrick GAUTHIER, Alain LACROIX, Ludovic LACROIX, Agnès MARGIRIER, Yves MONNIER, Ludwig MONTAGNE, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Alain NOIR, Patrice REBOULLET, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET, Stéphane SARRAZIN et Daniel SIRERA.

Excusés et absents : Romain BOITEL, Mickaël CHAZALON, Thierry DESSERTENNE, Anthony DOSSARD, Claude FOUREL, Romaric FORT, Pierrick FRIZE, Alexandre GUILLIEN, Hervé JACQUET, Elina REYNAUD, Lilian ROBIN, Cédric ROUSSELLET, Martine VEYRAT.

Pouvoirs : Mickaël CHAZALON donne pouvoir à M. Marin DERNAT, Thierry DESSERTENNE donne pouvoir à Mme Agnès CHRIST et Claude FOUREL donne pouvoir à M. Gilbert MOUNIER-VEHIER.

Vu les nouveaux types de biens acquis et devant être intégrés et amortis, il convient de définir la durée des amortissements pour les agencements et aménagements du bâtiment administratif et pour le matériel de transport du syndicat.

Le Comité Syndical décide de préciser la durée des amortissements.

Cette décision annule et remplace celle adoptée en séance du 12 avril 2021.

Après en avoir délibéré, le comité Syndical fixe la durée des amortissements à :

Compte	Biens	Durée	Cadence
28031- Frais d'études	Etude hydrogéologique non suivi de travaux	5 ans	20 %
28051-Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires.	Logiciels-licences	1 an	100 %
28125- Agencement et aménagements des terrains bâtis	Clôtures, accès	20 ans	5 %
281311- Bâtiments d'exploitation	Réservoirs	50 ans	2 %
	Rénovation génie civil des réservoirs, des stations et reprise de pompage	50 ans	2 %
	Station de pompage	20 ans	5 %
281355-Agencements et aménagements des constructions-Bâtiments administratifs	Bâtiment administratif du syndicat	50 ans	2 %
281315 -Construction- Bâtiments administratifs	Bâtiment administratif du syndicat	50 ans	2 %
28151 - Installations spécialisées	Station de traitement	20 ans	5 %
	Matériel de comptage et de mesure, sectorisation	10 ans	10 %
	Rénovation et/ou mise en conformité des réservoirs	25 ans	4 %
	Rénovation et/ou mise en conformité des stations et reprise de pompage	25 ans	4 %
281561 - Matériel spécifique d'exploitation	Canalisations et branchements	40 ans	2,50 %
	Matériel de régulation de pression	10 ans	10 %
	Matériel d'équipement tournant	4 ans	25 %
28158 - Autres	DUP – Etude non suivi de travaux	1 an	100 %
28182-Matériel de transport	Véhicule syndicat	4 ans	25 %
28183 - Matériel de bureautique et informatique	Matériel de bureau et informatique	1 an	100 %
28184 - Mobilier	Mobilier	1 an	100 %

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

